

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

Date de la convocation : 05/12/2022

Présents : (12) Mmes ARZUR Elodie, DAVID Dominique, KLECZINSKI Nathalie, LETACHE Angélique, PADUA Elisabeth, PETROPOULOS Muriel,
MM. AUZET Alain, BA IDRISSE Farid, BAUDIN Daniel, LEQUERTIER Sébastien, MARTIAL Pierre-Louis, PERREAU Michel

Absente excusée (1) : Mme VIMONT Isabelle

Absent (1) : M. BROUAZIN Loick

Représentés (3) : Mme PADUA Virginie par Mme KLECZINSKI

M. MARTIAL Laurent par Mme PADUA Elisabeth

M. ESCARGUEL Jeffrey par Mme LETACHE Angélique

M. PERREAU Michel a été élu secrétaire de séance.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne.
2. Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre des travaux d'extension de la Mairie.
3. Demande de subvention de l'association APE La Colombe.
4. Décision modificative budgétaire n°02/2022.
5. Convention financière avec la commune de Moissy-Cramayel pour des frais de restauration d'un enfant scolarisé en établissement année 2022-2023.
6. Acceptation des titres de non-valeur.
7. Divers.

1- APPROBATION DE LA CONVENTION UNIQUE ANNUELLE RELATIVE AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE-ET-MARNE

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la convention unique annuelle pour l'année 2023.

2- OUVERTURE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MAIRIE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **A APPROUVÉ** l'ensemble de l'opération présentée pour un montant total de **1 272 462,75 € HT soit 1 526 955,30 € TTC**.
- **A DECIDÉ** d'inscrire au budget 2023 de la Commune la dépense relative à cette opération,
- **S'EST S'ENGAGÉ** :
 - A ne pas commencer les travaux avant d'avoir l'accusé réception du caractère complet du dossier ou la notification de demande de subvention auprès de l'état,
 - A maintenir la destination des équipements financés pendant au moins 10 ans,
- **A MANDATÉ** Monsieur le Maire pour
 - déposer le dossier de subvention auprès de l'état au titre de la session 2023,
 - signer tous documents nécessaires au financement et à la réalisation de cette opération.

3- DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION APE LA COLOMBE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé, d'octroyer une subvention d'un montant de 200 € à l'association APE la colombe pour l'année 2022.

4- DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°02/2022

Le Conseil Municipal, a approuvé à l'unanimité, la décision budgétaire modificative présentée.

5- CONVENTION FINANCIERE AVEC LA COMMUNE DE MOISSY-CRAMAYEL POUR DES FRAIS DE RESTAURATION D'UN ENFANT SCOLARISE EN ETABLISSEMENT ANNEE 2022-2023

Le conseil municipal, à l'unanimité a approuvé la convention financière avec la commune de Moissy Cramayel.

6- ACCEPTATION DES TITRES DE NON-VALEUR

Le conseil municipal, à l'unanimité a accepté la mise en non valeurs des titres pour un montant de 227.70 €.

7- DIVERS

- Candélabres de la liaison douce : tentative de vol de câbles
- Aménagement du barreau Nord du RD 57
- Rond point de la sortie A5 encombré de camions
- Vœux aux administrés le 16 janvier 2023
- Panier garni pour les séniors de 65 ans et plus

Fin de séance à 21H05.